



Ligne directe (514) 598-3785

Le 2 octobre 2000

PAR TÉLÉCOPIEUR  
ET COURRIEL

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800, Place Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Demande de modifier les tarifs de SCGM  
à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2000  
V/Dossier : R-3444-2000  
N/Dossier : 312-00070

1717, rue du Havre  
Montréal (Québec)  
H2K 2X3

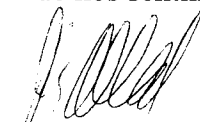
Téléphone  
(514) 598-3444

Site Internet  
[www.gazmetro.com](http://www.gazmetro.com)

Chère consoeur,

Pour faire suite aux engagements pris par les témoins de SCGM lors des audiences de la semaine dernière dans le dossier mentionné en objet, veuillez trouver ci-joint, en huit exemplaires, les pièces SCGM-19, documents 19, 20 et 21.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



J.B. Allard  
/rh

p-j.

c.c.: Me Hélène Sicard (FACEF/ARC)  
M. Réjean Benoit (GRAMÉ/UDD)  
Me Benoit Pépin (OC)  
Me Claude Tardif (CERQ)  
Me Louis A. Leclerc (TCGE)  
Me F. Jean Morel (HYDRO-QUÉBEC)  
Me Pierre Tourigny (RNCREQ)  
Me Phi P. Dang (TQM)  
Me Guy Sarault (ACIG)  
Me Dominique Neuman (STOP/SRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES)  
Me Yves Corriveau (ROÉE)

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

**Origine :** Engagement no 1 lors des audiences du 26 septembre 2000

**Demandeur :** Option consommateurs

---

**Engagement 1 :**

Fournir la mise à jour de la pièce SCGM-19, document 1.25.

---

**Réponse**

Pour ce qui est de la mise à jour de la situation concurrentielle du gaz naturel :

Tarif 1 résidentiel unifamilial

Volume annuel (m <sup>3</sup> )	Mazout n° 2 (%)	Électricité régulière (%)
3000	Environ 88 au lieu de 89	Environ 91 au lieu de 92

Pour le tarif 1 commercial, 14 600 m<sup>3</sup> et 200 000 m<sup>3</sup> ainsi que le tarif 3 industriel : 400 000 m<sup>3</sup>, l'impact du PGEÉ selon les hypothèses ci-haut mentionnées représente un écart allant jusqu'à 0,1% sur la situation concurrentielle.

Pour ce qui est de la situation concurrentielle des industriels continus et interruptibles, l'impact du PGEÉ représente un écart allant aussi jusqu'à 0,1% sur la situation concurrentielle.

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Engagement no 3 lors des audiences du 26 septembre 2000

Demandeur : Régie de l'énergie

---

**Engagement 3 :**

Demande de la Régie de l'énergie en regard d'une possibilité de réduction des coûts de la première année du PGEÉ dans une optique d'optimisation de sa performance.

---

**Réponse**

1. Il est tout à fait normal et prévisible que le ratio coûts/bénéfices de la première année du plan soit élevé pour les raisons invoquées lors des audiences. D'ailleurs, on remarquera au **tableau I** que nous présentons ci-après que la performance du plan s'améliore de façon considérable au cours de la troisième année (**voir aussi graphique 1 à 4**)
  2. On ne peut non plus appliquer une réduction la première année sans étudier les conséquences sur les trois ans du plan. Le plan étant un exercice de planification à moyen terme, il est impossible d'isoler l'analyse d'impact sur un horizon d'un an seulement. C'est pour cette raison que nous avons classé les programmes et activités du PGEÉ au **tableau II** en tenant compte d'un horizon de 3 ans.
  3. Lorsque l'on se questionne sur les efforts de rationalisation possibles, il faut être prudent face aux programmes intangibles ainsi qu'aux activités de recherche technologique et études de marché. Certains de ces programmes généreront certaines économies de consommation qui n'ont pas encore été comptabilisées, alors que d'autres sont essentiels à la création d'un environnement favorable à l'implantation de mesures tangibles, tels que les volets sensibilisation.
  4. Au niveau des dépenses de nature administrative, une masse critique minimale est nécessaire pour livrer les activités du plan. Nous considérons ces frais comme difficilement compressibles.
  5. Nous avons priorisé, tel que demandé, les activités tangibles selon le ratio coûts totaux du plan pour les trois années (excluant les subventions) vs les économies en mètres cubes sur la durée de vie utile des mesures (**voir tableau II**) et les activités intangibles. Cependant, nous avons deux commentaires à formuler sur le classement qui en
-

résulte.

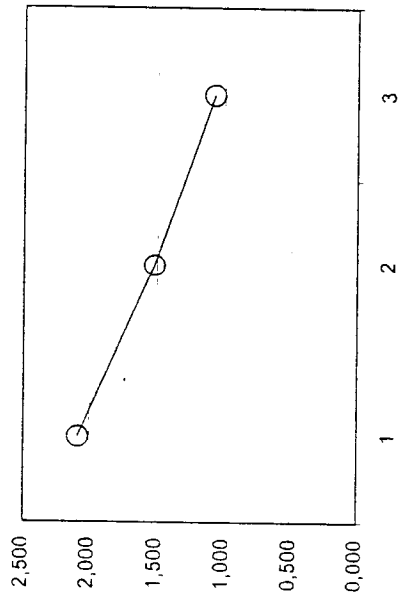
- Au niveau des programmes tangibles, les deux programmes de 3<sup>e</sup> génération (PE-101 et PE-201) se retrouvent vers le bas du classement. Il ne faut cependant pas perdre de vue que le nombre de participants de ces deux programmes à la première année est très bas ( ainsi, les économies en m<sup>3</sup> sont moins importantes) et ce, dû aux contraintes architecturales et aux problèmes de nature technique auxquelles il faudra s'adresser. Pour ce qui est du programme de deuxième génération PE-100, étant donné le taux d'opportunistes élevé, ce programme pourrait être moins prioritaire.
  - Au niveau des programmes intangibles, le programme PE 205 (gestion de l'énergie dans le CII) devrait être placé en haut du classement et ce, même si aucune économie n'a été prévue pour cette mesure la première année. Nous sommes convaincus du potentiel de cette mesure qui s'adressera, entre autres, au secteur industriel. De plus, la gestion de l'énergie englobe une série de technologies et de mesures du CII ( voir SCGM-19, document 12, page 6 à 9 ) n'ayant pas fait l'objet de programmes spécifiques comme, par exemple, le chauffage infrarouge.
7. Au niveau des activités de recherche technologique et de recherche de marché, la priorisation se retrouve **aux tableaux III et IV**.

Tableau I - Évolution de différents ratios de performance

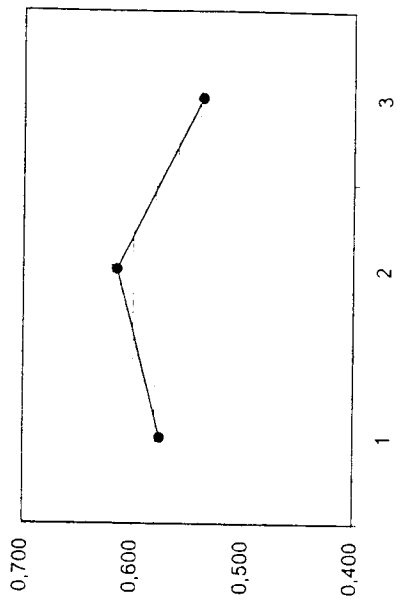
Ratio de performance	Unité	1 <sup>er</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	Amélioration
Ratio du coût total annuel par m <sup>3</sup> économisé	\$/m <sup>3</sup>	2,087	1,522	1,076	48,44%
Ratio du coût des subventions annuelles par m <sup>3</sup> économisé	\$/m <sup>3</sup>	0,576	0,615	0,538	6,60%
Ratio du coût total annuel de tous les coûts de support* par m <sup>3</sup> économisé	\$/m <sup>3</sup>	1,510	0,907	0,538	64,37%
Ratio des coûts des subventions et des coûts directs sur les coûts totaux du PGEE		0,560	0,680	0,746	33,13%

\* Les coûts de support incluent tous les coûts du plan à l'exception des subventions.

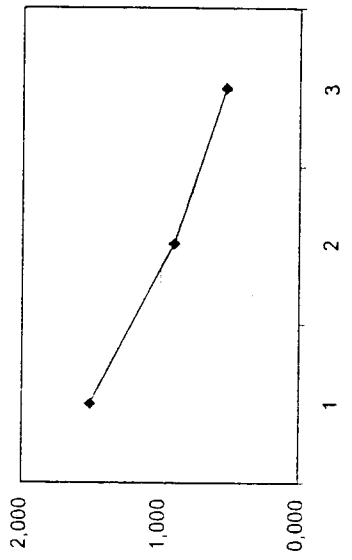
Graphique I: Ratio du coût total annuel par m3 économisé



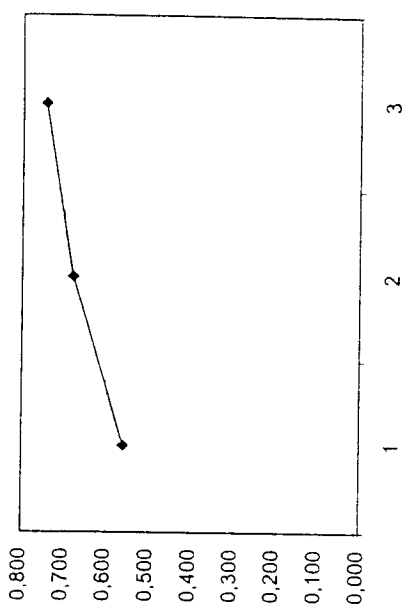
Graphique II: Ratio du coût des subventions annuelles par m3 économisé



Graphique III: Ratio du coût total annuel de tous les coûts de support par m3 économisé



Graphique IV: Ratio des coûts des subventions et des coûts directs sur les coûts totaux du PGEE



Évolution des ratios

**Tableau II: Priorités selon le ratio \$/m<sup>3</sup> sur un horizon de trois ans**

Classement * (Col.1)	Code (Col.2)	Titre du programme (Col.3)	Coûts de support ** annuels (000\$) (Col.4)	Coûts de support** cumulatifs trois ans (000\$) (Col.5)	% (Col.6)	% Cumulatif (Col.7)	Économies sur la durée de vie ( mètres cube) (Col.8)	% (Col.9)	% Cumulatif (Col.10)	Ratio (\$/m <sup>3</sup> ) (Col.11= col.5/col.8)
<b>Activités tangibles</b>										
1	PE-202	Chaudière haute efficacité	85	215	14,1%	14,1%	39 312	40,3%	40,3%	0,0055
2	PE-200	Chauffe-eau efficace-CII	60	150	9,8%	23,9%	13 344	13,7%	54,0%	0,0112
3	PE-103	Thermostat électronique	70	170	11,1%	35,0%	13 680	14,0%	68,0%	0,0124
4	PE-102	Générateur-3eme génération-N.C	40	115	7,5%	42,5%	5 850	6,0%	74,0%	0,0197
5	PE-105	Chauffe-eau efficace-Résidentiel	40	105	6,9%	49,3%	5 273	5,4%	79,4%	0,0199
6	PE-100***	Générateur-2eme génération-exis.	55	165	10,8%	60,1%	7 200	7,4%	86,8%	0,0229
7	PE-201***	Générateur air chaud AFUE-92%-CII	65	185	12,1%	72,2%	4 800	4,9%	91,7%	0,0385
8	PE-101***	Générateur-3eme génération-exis.	85	215	14,1%	86,3%	4 725	4,8%	96,5%	0,0455
9	PE-203	Chauffe-eau efficace-petit CII	40	105	6,9%	93,1%	2 124	2,2%	98,7%	0,0494
10	PE-104	Programme Communautaire	35	105	6,9%	100,0%	1 260	1,3%	100,0%	0,0833
			<b>575</b>	<b>1530</b>			<b>97568</b>			
<b>Activités intangibles</b>										
11	PE-107	Novoclimat	20	62						
12	PE-109	Internet	25	65						
13	PE-108	Rénovation	13	69						
14	PE-206	Enveloppe du bâtiment	18	69						
15	PE-205***	Gestion de l'énergie	85	180						
16	PE-204	Sensibilisation CII	75	225						
17	PE-106	Sensibilisation Résid.	90	270						
			<b>326</b>	<b>940</b>						
			<b>901</b>	<b>2470</b>						
<b>TOTAL COÛTS DIRECTS ET ADMINISTRATION</b>										
TOTAL SUBVENTIONS			515,5	2584						
TOTAL RECHERCHE TECHNOLOGIQUE (Priorités voir tableau III)										
	Résidentiel		60	350						
	CII		40	140						
TOTAL RECHERCHE DE MARCHÉ (Priorités voir tableau IV)			220	530						
TOTAL CONSULTANTS			80	200						
TOTAL GROUPES DE CONSULTATION			50	150						
			<b>1866,5</b>	<b>6424</b>						
<b>TOTAL PGEE</b>										

\* Le classement a été établi sur la base du ratio \$/m<sup>3</sup> qui apparaît à la colonne 11

\*\* Coûts de support = Administration, commercialisation, promotion et évaluation

\*\*\* Voir commentaire 5 au texte principal

**Tableau III - Priorisation des activités de recherche technologique selon l'impact potentiel de réduction de consommation**

Priorité	Code	Recherche technologique	2000-2001 (\$)
1	AR111	Gestion de l'énergie (CII)	30 000
2	AR114	Chauffe-eau à condensation (CII)	10 000
3	AR101	Systèmes combinés (R)	20 000
4	AR102	Chauffe-eau à condensation 85 % (R)	20 000
6	AR106	Avertisseur d'encrassement (R)	15 000
5	AR105	Chauffe-eau solaire (R)	5 000
7	AR100	Unités murales efficaces (R)	0
8	AR108	Couverture de chauffe-eau (RCII)	0
9	AR113	Chauffe-eau à contact direct 93 % (CII)	0
10	AR103	Chauffe-eau instantané (RCII)	0
11	AR107	Réflecteur de radiateur (R)	0
12	AR110	Récupération des pertes thermiques des eaux grises (R)	0
13	AR104	Plan d'entretien des appareils (R)	0
14	AR109	Bille anti-retour (RCII)	0
15	AR112	Plan d'entretien des appareils (CII)	0
16	AR115	Chauffe-eau solaire secteur commercial (CII)	0
<b>Total</b>			100 000

**Tableau IV - Priorisation des activités de recherche de marché pour maintenir et développer le PGEE**

Priorité	Code	Recherche de marché et études	2000-2001 (\$)
1	AR209	Étude sur les unités murales (R)	15 000
2	AR200	Élaboration des banques de données pour le suivi des programmes (RCII)	30 000
3	AR203	Participation aux activités du CEE (RCII)	15 000
4	AR207	Étude de caractérisation de marché (RCII)	25 000
5	AR206	Mise à jour du chiffrier (RCII)	20 000
6	AR201	Étude sur les technologies d'efficacité énergétique (CTGN) - (RCII)	25 000
7	AR202	Élaboration des plans d'évaluation des différents PAEE du portefeuille (RCII)	15 000
8	AR204	Mise à jour de l'étude des coûts évités (RCII)	10 000
9	AR212	Chauffe-eau instantané (RCII)	20 000
10	AR208	Vigie, perfectionnement et mise à jour (RCII)	20 000
11	AR214	Chauffe-eau à contact direct 93% (CII)	25 000
12	AR205	Étude sur les profils de charges (RCII)	0
13	AR211	Chaudière à haute efficacité AFUE 85% (RCII)	0
14	AR213	Plan d'entretien préventif des appareils (CII)	0
15	AR210	Étude sur les réflecteurs de radiateurs (R)	0
<b>Total</b>			220 000

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Engagement no 4 lors des audiences du 26 septembre 2000

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**Engagement 4 :**

Préciser les économies de 4 millions \$ en mètre cubes.

---

**Réponse**

Les économies d'énergie annuelles de 4 millions de \$ correspondent à l'écart entre la facture avant et après la mise en place des mesures suggérées dans l'étude de Datech.

Cette estimation intègre donc les économies résultant à la fois de l'installation d'un équipement plus efficace et de l'utilisation d'une source d'énergie plus économique. Nous ne sommes pas en mesure de ventiler la part qui revient à chacune de ces deux composantes. D'ailleurs, nous aimerions souligner que les 420 clients pour lesquels Datech a réalisé une étude n'ont pas tous procédé à la mise en place des recommandations.

Il apparaît au rapport de Datech (SCGM-19, doc. 3.25, page 5) que seulement 215 clients ont apporté les recommandations suggérées. En ce qui concerne les volumes visés par les études, vous trouverez à la page 5 du rapport de Datech la ventilation des volumes de gaz additionnels et retenus par secteur d'activité qui résulte des travaux réalisés chez les 215 clients qui sont allés de l'avant avec les recommandations de Datech.